Département de la Dordogne



SAINT-AQUILIN

Mairie Le bourg 24110 SAINT-AQUILIN

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 18 FEVRIER 2013

<u>Présents</u>: Josiane DURIEUX, Jean-Luc BOMBAUT, Philippe MERLET, Annick DEZON, Jean-Luc PARISOT,

Morgane de SEISSAN, Christian JEAN, Céline MEDINA, Rémi MARTRENCHAS

Absent excusé : Pascal DEGUILHEM

<u>Délibérations</u>

- Pour faire face aux difficultés de réception des téléphones portables sur la commune, celle-ci autorise Orange France SA à utiliser les terrains aux abords du stade municipal pour effectuer les démarches administratives et les études en vue d'établir la faisabilité du projet d'implantation d'un relais de téléphonie mobile. Madame le Maire est autorisée à signer le bail d'Orange France SA, consenti pour une durée de 12 ans à compter de la signature.
- Le projet de périmètre de la future communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes, Astérienne Isle et Vern, de la Moyenne Vallée de l'Isle et de la Vallée du Salembre est approuvé.

Divers

- Le conseil municipal a étudié le devis du SDE 24 concernant la réalisation d'une tranche de travaux d'enfouissement des réseaux téléphoniques à "Puygros", d'un montant de 6 444,25 €. Le prix paraît élevé. Monsieur JEAN doit contacter le SDE 24 pour en discuter. La décision est reportée à une prochaine réunion.
- Les horaires des agents communaux sont :
 Laurent BORDES : du lundi au vendredi 8h30 12h et 13h30 17h00
 Laurent BOISSERIE : lundi, mardi, mercredi, vendredi 8h30 12h et 13h30 17h00. Il travaillera chaque dernier jeudi du mois (8h 12h et 13h30 17h30).
- Afin d'envisager la révision de la carte communale, des devis vont être demandés à plusieurs bureaux d'études.